**Repères culturels**

**Tâche**

Dans le texte suivant, soulignez les repères cultures. Pour chaque repère, indiquez dans la marge sa catégorie. Pour vous aider, utiliser le tableau *Des catégories et des repères culturels*.

11 septembre 2018 Mis à jour le 12 septembre 2018 à 16 h 56

**Des conducteurs qui se fichent des arrêts d’autobus scolaires**



Marc Allard

Le Soleil

**Des automobilistes de plusieurs villes du Québec ont été filmés en flagrant délit alors qu’ils se fichaient des arrêts d’autobus scolaires.**

Une série d’images filmées à partir de caméras installées sur 13 autobus scolaires de différentes régions du Québec ont été dévoilées par un membre de l’entreprise Bus Patrouille, qui a récemment fait partie d’un projet pilote avec le ministère des Transports.

Les images donnent un aperçu de l’ampleur de la négligence des automobilistes à proximité des autobus scolaires, a expliqué au *Soleil* Robert Rego, vice-président de l’entreprise.

« Ce que la vidéo démontre, c’est que c’est vraiment une situation reconnue et partagée par beaucoup de Québécois », dit M. Rego, qui a tenu à publier la vidéo sur sa page Facebook dimanche soir, en cette période de rentrée scolaire.

Les images donnent froid dans le dos aux parents dont les enfants descendent chaque jour des autobus scolaires. Elles montrent des automobilistes qui dépassent ou croisent les autobus jaunes même si le panneau d’arrêt est déployé et que les feux rouges clignotants sont en fonction.

Durant le projet pilote de 45 jours, les 13 autobus munis de caméras ont enregistré en moyenne 3,8 infractions par jour. Avec près de 8000 autobus scolaires en circulation au Québec, M. Rego calcule qu’il y aurait environ 30 000 infractions par jour dans la province.

La loi oblige les automobilistes à s’arrêter à plus de cinq mètres d’un autobus scolaire dont le panneau d’arrêt obligatoire est ouvert et les feux rouges sont en marche. Ceux qui dépassent ou croisent l’autobus dans l’autre sens malgré ces signaux s’exposent à une amende de 200 $ à 300 $ et neuf points d’inaptitude.

Robert Rego estime que cette réglementation est « banalisée par le fait qu’elle n’est pas appliquée ».

La vidéo de Bus Patrouille, partagée plus de 30 000 fois et vue plus de 800 000 fois sur Facebook, confirme que les Québécois sont prêts à ce que le gouvernement sévisse davantage contre les automobilistes qui ne respectent pas l’arrêt des autobus scolaires. Et il plaide pour que les autorités se dotent de moyens technologiques pour le faire, estime M. Rego.

**Branle-bas de combat devant les écoles**

De son côté, CAA-Québec a tourné des images en accéléré devant une école de la région de Québec pour mettre en évidence le branle-bas de combat qui s’opère chaque matin devant les écoles du Québec. À la lumière de la vidéo, « on comprend toute l’importance de se calmer les nerfs dans les zones scolaires », dit le porte-parole Pierre-Olivier Fortin.

Le respect du panneau d’arrêt de l’autobus scolaire fait partie de bonnes habitudes à reprendre à la rentrée, y compris pour les cyclistes, souligne le porte-parole de CAA-Québec.

Il ne faut pas oublier non plus la vitesse maximale de 30 km/h dans les zones scolaires, ajoute-t-il. « La différence entre 30 km/h et 50 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort en cas d’accident. »